

LA
PORTEUSE DE PAIN

PREMIÈRE PARTIE.—(Suite.)

XXIII

—Ah ! s'écria-t-elle. Vous savez tout !

—Oui, pauvre égarée, je sais tout, fit le prêtre en lui prenant la main. Je sais que vous êtes poursuivie, traquée par la police.

—Moi ! moi ! Et de quoi m'accuse-t-on ?

—D'avoir mis le feu à l'usine et assassiné monsieur Labroue.

—Mais c'est faux ! C'est faux, cela ! répliqua Jeanne d'une voix vibrante, avec un geste d'horreur. Devant Dieu qui m'entend, et sur la tête de mon fils que j'aime plus que tout au monde, je suis innocente, je le jure !

Frappé de l'accent de la jeune femme, et de l'expression de sa physionomie, le curé, sa sœur et Etienne échangèrent un regard.

—Mais si vous êtes innocente, pourquoi fuir ? pourquoi vous cacher ? reprit le prêtre.

—Pourquoi je fuis ? pourquoi je me cache ? Oui, vous avez raison, voilà ce qui rend l'accusation vraisemblable et la condamnation certaine ! Je fuis parce que je me sens perdue, et j'avais une preuve de mon innocence, cependant, une preuve indiscutable.

—Qu'est devenue cette preuve ?

—L'incendie l'a dévorée comme le reste ! Ah ! je vous dirai tout, monsieur le curé, et vous me donnerez de la force pour souffrir, car mon existence désormais ne sera qu'un long supplice. La mauvaise chance s'acharne après moi, tout m'accable, tout m'écrase, et je suis innocente.

—Comment vous croire ?

—Ah ! je sais bien que c'est difficile. Ecoutez-moi pourtant. Ecoutez et jugez.

Puis, fièvreusement, rapidement, d'une voix haletante, interrompue par des sanglots, Jeanne raconta la mort de son mari tué par une explosion, au service de monsieur Labroue, son entrée dans l'usine, la passion farouche et les obsessions du contremaître Jacques Garaud ; elle parla de la lettre qu'il lui avait écrite pour la décider à le suivre, et dont maintenant le sens lui paraissait effroyablement clair ; elle cita des mots, des phrases, gravés dans sa mémoire ; enfin elle dit ses terreurs au commencement de l'incendie et son entrée dans le pavillon où elle s'était trouvée en présence de Jacques et du cadavre de l'ingénieur. Elle répéta les paroles et les menaces du misérable lorsqu'il voulait la contraindre par la violence à fuir avec lui... .

—C'est à ce moment, continua Jeanne, que je commençai à comprendre les termes de la lettre. Cette fortune qu'il me promettait de partager avec moi, c'était celle de monsieur Labroue qu'il se proposait de voler ! Je voulais courir pour reprendre cette lettre précieuse, ma justification, mon salut, il était trop tard ! Le corps du logis que j'habitais s'écroulait dans les flammes, et j'entendais des voix s'élever contre moi, me désignant comme l'incendiaire. Alors je perdis la tête et m'enfuis affolée, en emportant mon fils dans mes

bras. Voilà la vérité, monsieur, la vérité tout entière ! Je suis innocente. Sur le salut de mon âme et sur la vie de mon enfant, je vous le jure de nouveau.

Les accents de Jeanne avaient fait passer la conviction dans l'esprit de ses auditeurs.

—Une mère qui jure sur la tête de son enfant ne saurait mentir ! dit le curé. Je vous crois donc. Mais expliquez-moi comment il se fait que ce Jacques Garaud soit mort dans l'incendie, victime de son dévouement à ce qu'on assure.

—Lui, mort ! s'écria Jeanne. Lui, victime de son dévouement ! Allons donc !

—La note que publie le journal à ce sujet est explicite.

—Alors, je suis condamnée sans appel ! murmura la jeune femme. Si Jacques Garaud est mort, aucune puissance humaine ne pourrait me disculper. Je n'avais qu'un espoir, c'est qu'en face de moi le misérable n'oserait pas soutenir son mensonge. Cet espoir disparaît. Tout est fini pour moi !

—Calmez-vous, je vous en prie, ma pauvre

suis innocente, je le jure ! Votre serment produira-t-il sur eux l'impression qu'il a produit sur moi ? Fera-t-il pénétrer dans leur esprit la conviction qu'il a fait passer dans le mien ? Je l'ignore, je l'espère, je veux le croire, mais je ne puis l'affirmer. Ce que j'affirme c'est que, forte de votre conscience, vous ne devez point hésiter à braver le péril, si grand qu'il soit. Le devoir qui s'impose à vous est d'aller à Paris trouver les magistrats et leur dire : "Je me nomme Jeanne Fortier ! On m'accuse d'incendie et d'assassinat ! On me cherche ! Je pouvais me cacher, je ne l'ai pas voulu. Me voici ! Je suis prête à me joindre à vous pour la recherche de la vérité !"

Jeanne avait écouté les paroles du prêtre avec un effarement manifeste.

—Mais si je me livre, s'écria-t-elle, c'est la prison qui s'ouvrira pour moi ! On me séparera de mon fils !

—Malheureusement c'est inévitable, mais ne vous en prenez qu'à vous, car vous portez la peine de votre fuite. Examinons ensemble la situation.

Votre signalement est donné partout. D'un jour à l'autre, si ce n'est d'une heure à l'autre, on vous arrêtera et vous serez conduite de brigade en brigade à Paris, où vous devrez répondre au juge chargé de l'instruction. Croyez-moi, évitez les humiliations effroyables de ce calvaire ! Livrez-vous ! Je ne vous abandonnerai pas. Je vous accompagnerai. Je vous conduirai moi-même au parquet je dirai au procureur impérial que je me porte garant de votre innocence.

La veuve de Pierre Fortier avait pris son front dans ses mains.

—Mon Dieu ! bégaya-t-elle ; mon Dieu !

—N'hésitez point, continua le prêtre. Songez que tout à l'heure peut-être on viendra s'emparer de vous ici.

—Ici ! répeta Jeanne. Dans votre maison !

—Ma maison n'est point inviolable, hélas ! pour la justice des hommes !

XXIX

—Mais ma petite fille qui est en nourrice, s'écria la jeune veuve en sanglotant, mais mon enfant, mon Georges...

Georges avait entendu prononcer son nom. Il accourut.

—Petite mère, tu pleures ! Pourquoi pleures-tu ? fit-il en tendant les bras à Jeanne.

Celle-ci l'enleva de terre et le serra passionnément contre sa poitrine, en le couvrant de ses baisers, en l'inondant de ses larmes. Soudain, un violent coup de cloche retentit à la grille. Des rumeurs confuses se firent entendre en même temps.

—C'est moi qui lui ai indiqué le chemin de la cure, disait une voix.

Un autre ajoutait :

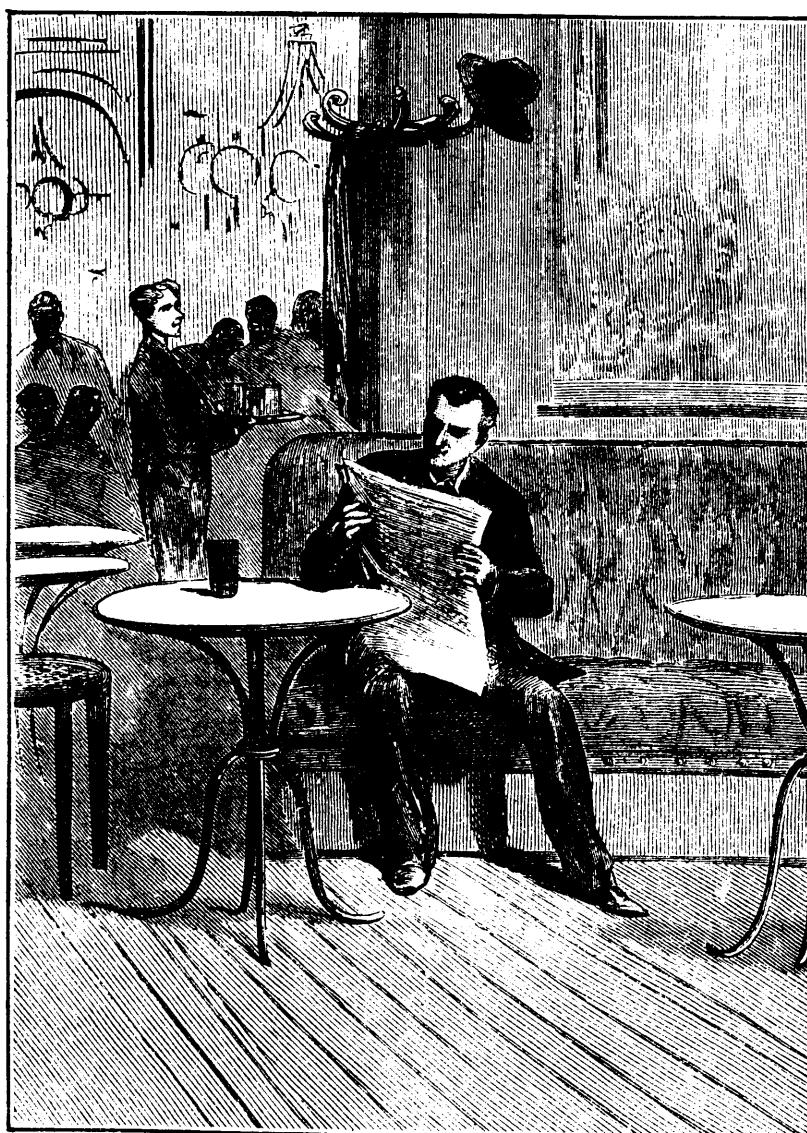
—Je l'ai vue entrer chez monsieur le curé. Elle est là, j'en suis sûr.

Jeanne fut prise d'un tremblement nerveux.

—C'est de moi qu'on parle. C'est moi qu'on cherche, bégaya-t-elle avec une indicible épouvante en étreignant son fils plus étroitement encore.

Brigitte avait ouvert la grille. En moins d'une seconde, le jardin fut envahi par une vingtaine de personnes à la tête desquelles se trouvaient le maire du village, le brigadier de gendarmerie et quatre gendarmes. Le maire s'avança le premier, d'un air fort digne, salua respectueusement le prêtre et sa sœur, et prit la parole.

—Pardonnez-moi, monsieur le curé, dit-il, si je



L'article publié par les journaux au sujet de l'incendie lui était tombé sous les yeux.—(Page 390 col. 3.)